



25 ans d'aide aux victimes en Suisse

Bonnes pratiques européennes en matière d'aide aux victimes

8 septembre 2017, Berne



Nous aidons les victimes de la criminalité.

- **Portrait de Victim Support Europe**
 - ↳ Principale organisation faîtière
 - ↳ Pour **toutes** les victimes et **toutes** les infractions
 - ↳ Pays membres du Conseil de l'Europe
 - ↳ 44 membres de 26 pays
- **Rôle du WEISSER RING (Anneau Blanc) en Allemagne**
 - ↳ Structure bénévole
 - ↳ Indépendance financière
 - ↳ 420 antennes et plus de 3000 collaborateurs bénévoles en Allemagne



Nous aidons les victimes de la criminalité.



Bases juridiques dans l'UE

- 2001 Décision-cadre du 15 mars 2001 relative au statut des victimes dans le cadre de procédures pénales (2001/220/JAI)
↳ Aucun pays n'a pleinement mis en œuvre cette décision
- 2004 Directive du 29 avril 2004 relative à l'indemnisation des victimes de la criminalité (2004/80/CE)
↳ Règles de procédure
- 2011 Directive concernant la prévention de la traite des êtres humains (2011/36/UE)
- 2011 Directive relative à la lutte contre les abus sexuels des enfants (2011/92/UE)
- Nouvelle situation juridique suite au Traité de Lisbonne.
Directives possibles

Nous aidons les victimes de la criminalité.



Directive du Parlement européen et du Conseil établissant des normes minimales concernant les **droits**, le **soutien** et la **protection** des victimes de la criminalité 2012/29/UE

Directive (UE) 2017/541 du Parlement européen et du Conseil du 15 mars 2017 relative à la **lutte contre le terrorisme**



Droits des victimes dans l'UE

La directive relative aux droits des victimes introduit des normes minimales

- o Pour les 5 besoins fondamentaux des victimes
- o Pour toutes les victimes et toutes les infractions
- o Attention particulière aux victimes ayant des besoins spécifiques en matière de protection

Depuis le 16 novembre 2015, la directive devrait être transposée dans le droit national.

La directive relative à la lutte contre le terrorisme doit être mise en œuvre au plus tard le 18 septembre 2018.

Aide aux victimes – Conférence du 8 septembre 2017

 Victim Support Europe

Besoins fondamentaux des victimes





Soutien aux victimes par les services nationaux d'aide aux victimes

- o Avant, pendant et après la procédure pénale
- o Indépendant d'un dépôt de plainte
- o Gratuit et confidentiel
- o Membres de la famille considérés comme victimes
- o Soutien continu
- o Services généraux et spécialisés d'aide aux victimes



État actuel

- **Mise en œuvre de la directive relative aux droits des victimes au plus tard le 16 novembre 2015**
- **Procédures pénales engagées contre 16 pays membres en janvier 2016**
- **Nombreuses activités et améliorations observées**
- **Rapport en novembre 2017**
- **Différentes formes d'organisation possibles pour la mise en œuvre**



Bonnes pratiques



Exemple d'un portail d'informations en ligne INFOVICTIMS

Informations pour les
victimes d'infractions

www.Infovictims.eu

10

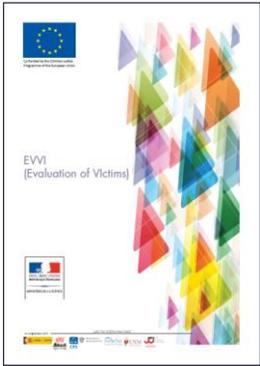


Présentation du système judiciaire suédois

Présentation simple en suédois du système judiciaire pour les victimes, témoins et prévenus

<http://www.courtintroduction.se/>

11



**Bonnes pratiques –
Projet EVVI**

Le ministère français de la Justice a élaboré des directives pour l'évaluation des besoins spécifiques des victimes en matière de protection, en coopération avec des partenaires dans le cadre du projet européen EVVI (Evaluation of Victims).

12



Collaboration entre SHN et la police pour l'orientation des victimes – gestion commune des cas

Établissement conjoint d'une liste de 68 infractions pour lesquelles la police transmet automatiquement le cas à SHN, à moins que la victime ne s'y oppose. Fin de la dépendance à la bonne volonté de certains fonctionnaires.

13



116006

La ligne d'assistance téléphonique pour les victimes conseille et soutient, informe sur les droits et les possibilités de soutien.

Existe actuellement dans 10 États de l'UE

14



Exemple d'une ligne d'assistance téléphonique aux victimes : WEISSER RING en Allemagne

- **Collaborateurs bénévoles joignables de 7 à 22 h**
- **Consultation unique**
- **Points importants : informer, prêter une oreille attentive, orienter vers d'autres services**
- **Env. 15 000 entretiens par an**



Exemple de consultation en ligne : WEISSER RING en Allemagne

- **Depuis août 2016**
- **Collaborateurs bénévoles sélectionnés et formés méticuleusement**
- **Accès via nom d'utilisateur et mot de passe**
- **Près de 1400 personnes ont eu recours à ce service, avec 5235 messages**
- **Possibilité d'atteindre de nouveaux groupes de victimes**



Autres domaines de bonnes pratiques

Importance de la dimension internationale

Cas spécial : victimes du terrorisme

Plans d'urgence et services d'aide aux victimes

Coordination avec l'aide aux victimes

Transmission transfrontalière

Formation et perfectionnement

Coopération de services extrêmement divers



Merci de votre attention !

Helgard van Hüllen

Victim Support Europe

Bruxelles

et

WEISSER RING

Allemagne

H.Huellen@t-online.de



Victim Support Europe